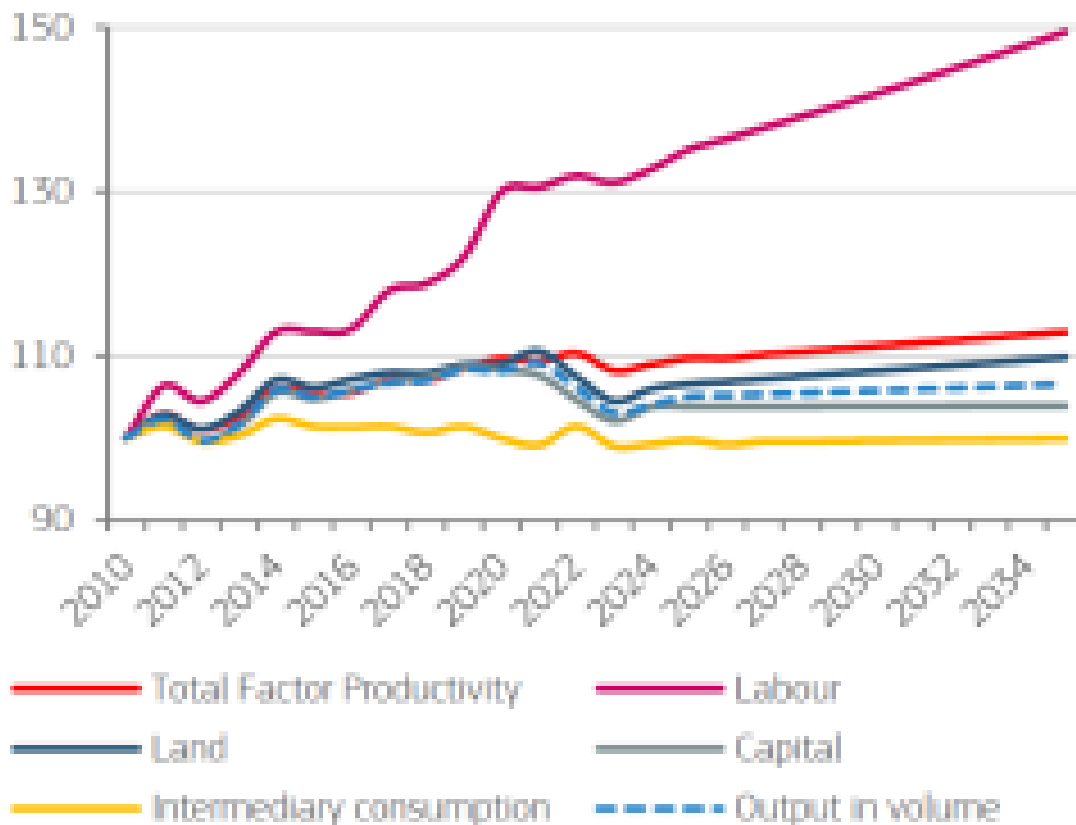


FOCUS : Emploi et productivité en agriculture

20 février 2026

Afin de soutenir la croissance de la production agricole, la baisse continue des effectifs a nécessité d'augmenter la productivité du travail (production par travailleur), notamment dans les « pays développés » et en Europe. Selon [Eurostat](#), le secteur agricole européen a connu une diminution structurelle du volume de travail de plus de 19 % entre 2015 et 2025. Dans le même temps, la productivité du travail a progressé de 49 % (en valeur). La [Commission européenne](#) considère qu'elle devrait d'ailleurs rester le principal moteur de la croissance agricole d'ici à 2035 (figure).

Évolution de la production agricole, de la productivité totale des facteurs et des productivités partielles de certains facteurs (travail, terre, capital et consommations intermédiaires), dans l'Union européenne (indice 100 en 2010)

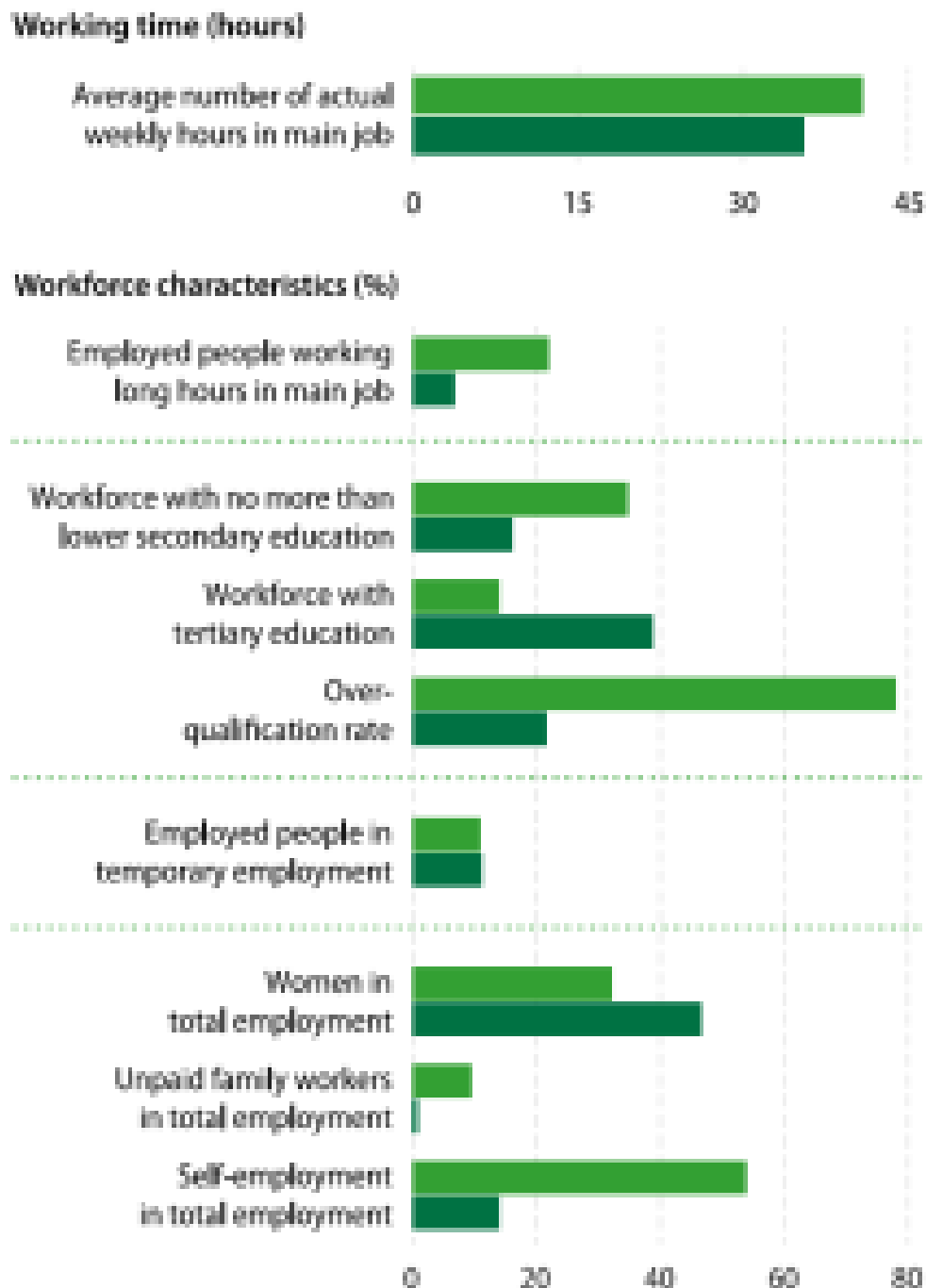


Source : Direction générale de l'agriculture et du développement rural (Commission européenne)

[L'édition 2025 des chiffres clés de la chaîne alimentaire européenne](#) montre que la réduction des effectifs s'accompagne d'un accroissement des écarts de temps de travail avec l'ensemble des autres actifs. En effet, les 8,4 millions de personnes (salariés ou indépendants) du secteur de l'agriculture travaillent 40,6 heures par semaine en moyenne, contre 35,5 heures pour les actifs de l'ensemble de l'économie (figure). À titre d'illustration, dans le [France Portrait social 2025](#) de l'Insee, les agriculteurs français déclarent travailler en moyenne près de 53 h par semaine en 2024, (37 h pour l'ensemble des actifs).

Au-delà du volume de travail, sa qualité importe, particulièrement pour favoriser l'adoption de nouvelles technologies. Or, l'agriculture se caractérise par une proportion importante de personnes à faible niveau de formation (35 % contre 16 % dans les autres secteurs d'activités), et à l'inverse par une faible proportion de personnes diplômées du supérieur (14 % contre 39 % pour l'ensemble des secteurs). Cependant, parmi celles-ci, une majorité (78 %) est surqualifiée par rapport à son activité, ce qui contribue à réduire l'attractivité du secteur pour ces profils.

Durée du travail et caractéristiques de la main-d'œuvre en agriculture (vert clair) et pour l'ensemble de l'économie européenne (vert foncé)



Source : Eurostat

L'un des moteurs de la productivité du travail est l'accroissement du niveau moyen de formation. Ainsi, aux États-Unis, l'[Economic Research Service](#) a calculé que la baisse du nombre d'heures travaillées a été plus que compensée par l'augmentation de la proportion de travailleurs plus qualifiés. L'amélioration de la qualité du travail qui en a résulté a contribué à environ 8 % de la croissance annuelle de la production agricole sur la période 1948-2021.

Au niveau européen, [A. Mathews](#) s'est penché sur les liens entre productivité du travail, capital disponible par travailleur et efficacité de son utilisation. Il n'est pas parvenu à démontrer qu'une hausse du ratio capital/travail se traduisait par une accélération de la productivité du travail. En dehors des limites liées aux données utilisées, cela peut

s'expliquer par le niveau de compétences des travailleurs, qui conditionne *a priori* leur capacité à utiliser efficacement le capital à disposition (terre, machines et équipements). L'absence de gains de productivité du travail, à la suite d'investissements, peut alors révéler une surcapitalisation des exploitations et s'avérer préoccupante pour l'évolution des rémunérations.

De son côté, une [équipe de chercheurs polonais](#) a spécifiquement étudié la relation entre productivité du travail et rémunérations, sur la période 2010-2022. Ils confirment qu'il y a bien une corrélation entre les deux. Cependant, dans certains pays comme la France, l'Irlande et les Pays-Bas, la hausse des rémunérations a été plus rapide que l'amélioration de la productivité du travail. Selon les auteurs, cela peut être dû à une gestion « non optimale » de la main-d'œuvre agricole, aux systèmes de fixation des prix (valorisation de la qualité, contractualisation, etc.) ou encore aux revenus non agricoles (ex : loyers).

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective